

18

ÉTÉ 2023

ENSEMBLE

LE MAGAZINE DE CIVRIEUX D'AZERGUES

4-7 | Actualités • 8 | Le Jardin de Nous Deux • 17 | Budget • 20 | Environnement • 22 | Mobilité • 23 | Associations

SALLE DES SPORTS

FOCUS

Le jardin de
Nous Deux
p. 8

10 – 17 | DOSSIER

L'URBANISME

AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ
ET D'UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ

ho ! mon bateau !

EN IMAGES

31 MARS

- 1.** L'association "Terre et Pierre Entre Nos Mains" a organisé une soirée débat sur l'eau en présence des organismes locaux gestionnaires de l'eau sur le territoire. Interventions et vidéos à retrouver sur le Facebook de l'association. Si ce sujet vous intéresse rejoignez l'association : terretpierreacvrieux@gmail.com

8 MAI

- 2.** Cérémonie commémorative et devoir de mémoire en présence des enfants des écoles.

13 MAI

- 3.** La mairie a fait don du bois coupé et ramassé sur la commune. De nombreux Sévériens sont venus s'approvisionner pour se chauffer l'hiver prochain.

18 JUIN

- 4.** Fête des conscrits. Toutes les générations de la classe en 3 étaient heureuses de se retrouver pour faire la fête.

MAIRIE FLEURIE

- 5.** Au printemps la mairie se pare de ses plus beaux atours floraux, la clématite s'épanouit avant les pivoines.



Magazine d'information municipal de la ville de Civrieux d'Azergues
Édité à 850 exemplaires. Parution bimestrielle. Gratuit.
Directeur de la publication: Marie-Pierre Teyssier
Maire de Civrieux d'Azergues, Commission Communication
Rédaction: Commission Communication
Mairie de Civrieux d'Azergues
Crédits photos: Commission Communication, iStock, Marie-Pierre Teyssier, Emmanuelle N'Daye
Graphique et mise en page: Pagina communication
Impression: Imprimerie ICA
Imprimé sur un papier PEFC issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.





“ **QUAND JE N’AI PAS DE BLEU,
JE METS DU ROUGE.** ”
PABLO PICASSO

Madame, Monsieur,

Après une trop longue absence, j’ai le plaisir de vous présenter votre nouveau magazine municipal avec un dossier consacré à l’urbanisme puisque depuis décembre dernier, nous avons un tout nouveau PLU qui a nécessité un peu plus de deux années de travail.

Ce nouveau règlement a obtenu les félicitations des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et notamment de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. Le Préfet de Région, Pascal Mailhos, a même organisé une journée visite de notre commune et plus particulièrement de notre OAP Charlieux (Orientation d’Aménagement et de Programmation) dans le cadre de la stratégie Eau, Air, Sol. C’est dire à quel point nous avons répondu aux attentes des services de l’État sur les questions d’aménagement, de préservation et de respect des règles ZAN (Zéro Artificialisation Nette), PPRNI (Plan de Prévention Risque Naturel et Inondation) et autres.

J’espère que vous trouverez dans ce numéro les informations utiles sur toutes ces règles en vigueur et qu’il vous donnera l’envie de venir nous rencontrer en mairie pour discuter ensemble et en toute transparence de tous ces sujets.

Le questionnaire inséré dans ce magazine vous permettra si vous le souhaitez de participer activement à l’élaboration de notre projet de centre-bourg.

Alors, à vos stylos !

Votre Maire
Marie-Pierre TEYSSIER

ACTUALITÉS



MARIELLE SIGALAS NOTRE ANCIENNE MAIRE HONORÉE

Sur demande de Madame le Maire, la distinction de Maire Honoraire a été conférée à Marielle Sigalas par le Préfet de Région.

Le 1^{er} juillet, en présence de notre députée, Blandine Brocard et du sous-préfet, Monsieur Boyer, une médaille ainsi qu'un diplôme ont été remis pour honorer les 20 années de vie municipale de notre ancien Maire.

Que d'émotion dans les discours et dans les yeux des participants ! Anciens élus, chefs d'entreprises, amis et famille ont apprécié cette cérémonie en hommage à une femme très engagée pour notre commune.

Encore merci Marielle !

MARCHÉ NOCTURNE

Vendredi 1^{er} septembre

Venez découvrir les produits et les réalisations confectionnés par les artisans et artistes locaux.

Petite restauration possible sur place pour passer une agréable soirée en famille ou entre amis.

Rue de la Mairie
À partir de 18 h



À NOTER

Pas de feu d'artifice le 13 juillet, la Municipalité de Chazay d'Azergues ne souhaitant plus l'organiser en partenariat avec notre commune comme elle le faisait auparavant.

RENTÉE DES CLASSES

Lundi 4 septembre

Les petits Sévériens reprendront le chemin de l'école pour une nouvelle année d'apprentissages, de découvertes et de bons moments entre copains.

À 8 h 30



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre

Rencontrez les clubs et les associations pour choisir vos activités et vous inscrire pour la saison 2023/2024.

Salle des sports route de Marcilly
De 9 h à 12 h 30



GESTION DES EAUX

CAMPAGNE DE CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS



Le 8 juin, vous avez participé à la réunion organisée par la Municipalité, en partenariat avec la SAUR, prestataire de l'assainissement sur la commune, afin de vous informer sur le contrôle des branchements à effectuer pour réduire l'arrivée dans les réseaux des eaux claires parasites, issues d'infiltrations ou des pluies.

Un contrôle obligatoire des installations publiques (partie comprise entre le collecteur et la boîte de branchement située en limite de propriété privée) et des installations privées (partie comprise entre la boîte de branchement et l'habitation) pour s'assurer que les eaux usées sont bien collectées dans le réseau eaux usées et les eaux pluviales séparées dans le cas d'un réseau séparatif. Sachant qu'une juste gestion de la circulation des eaux limite la surcharge des réseaux et les rejets directs en milieu naturel mais aussi rend fiable la qualité du traitement des stations d'épuration et réduit les coûts d'exploitation et de maintenance des ouvrages.

POUR MÉMOIRE :

Tous les travaux amenant les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge des propriétaires et obligatoires dans les deux ans suivant la fin des travaux de construction d'une nouvelle maison.

Pour connaître les travaux de mise en conformité nécessaires, merci de contacter le service urbanisme de la mairie au : **04 78 43 04 17** ou par mail : urbanisme@civrieuxdazergues.fr



SUITES DE LA PLAINTE DÉPOSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Dans le n° 17 de notre magazine, nous avons évoqué les violentes attaques, par l'intermédiaire des réseaux sociaux, d'un administré envers la Municipalité et en particulier à l'encontre de notre 1^{er} adjoint. Suite à la plainte déposée par la Commune, cette personne a été condamnée par le Tribunal Correctionnel en date du 11 janvier 2023. **Elle a été déclarée coupable de harcèlement moral et condamnée à payer, une amende de 3000 € au titre de l'action publique, la somme de 1500€ au titre de dommages-intérêts et celle de 800€ au titre de l'article 475 1 du code de procédure pénale à notre 1^{er} adjoint.**

Cette personne a d'ailleurs, dans ce jugement, échappé à six mois de prison avec sursis qui avaient été requis par le Procureur de la République. Si ce jugement du 11 janvier 2023 du Tribunal Correctionnel de Lyon existe bel et bien dans l'ordonnancement juridique, son exécution est pour l'instant suspendue du fait de l'appel interjeté par cet administré. Il sera par conséquent prochainement rejugé et le juge d'appel aura à confirmer ou infirmer la décision des premiers juges.

À NOTER

Comme vous avez été nombreux à nous le demander, nous ne manquerons pas de vous faire part, dans un prochain bulletin, des suites judiciaires de cette procédure engagée entre la Mairie et un administré sévérien.



MY KEEPER NOUVEAU SYSTÈME D'ALERTE À L'ÉCOLE



Dispositif innovant de sécurité connectée, simple et efficace, My Keeper gère les situations d'urgence et la communication en cas de crise ou d'intrusion extérieure.

En investissant dans cet équipement performant pour son école publique, la Municipalité dispose maintenant d'un système pour informer rapidement les professeurs et les élèves en cas d'incident majeur (tempête, inondations, incendies, fuites de gaz, risque nucléaire...) ou d'une situation nécessitant une alerte générale.

My Keeper est un outil numérique moderne qui permet également à chaque enseignant d'alerter en toute discrétion ses collègues, d'informer et de renseigner les autorités compétentes en cas d'intrusion intempestive ou malveillante dans l'établissement (attentat, attaque, parent violent ou non autorisé...)

Le 12 juin, **neuf boîtiers intelligents ont été installés à l'école Maurice Gilardon** dans - six classes - le bureau de direction - le bureau

périscolaire - le réfectoire pour sécuriser l'établissement et protéger nos enfants.

Avec la mise en place de ce système d'alerte, la Commune témoigne de l'importance qu'elle accorde à la protection de ses enfants, franchit une nouvelle étape dans la sécurisation de son école publique, applique le PPMS, le Plan Particulier de Mise en Sécurité, une obligation légale de protection du personnel et des enfants en cas de danger imminent et accroît sa résilience face aux aléas de la vie quotidienne.



RESTAURANT SCOLAIRE LE MANQUE DE PERSONNEL POSE PROBLÈME



À l'image du contexte national mais aussi local, nous rencontrons de plus en plus de difficultés de recrutement pour nos services périscolaires.

Ces difficultés ont évolué proportionnellement au nombre des inscriptions au restaurant scolaire.

Malgré la mobilisation des élus et de leur conjoint tout au long de l'année et tous les efforts

fournis, l'équipe municipale est très inquiète quant à l'avenir de ce service.

Les parents d'élèves ont été sollicités ces dernières semaines pour apporter un peu d'aide, et nous les remercions grandement pour leur réactivité ; nous pouvons déjà envisager que cette demande sera potentiellement prolongée pour la prochaine année.



NOUVELLES ZONES DE RENCONTRE MONTÉE DE LA CHARRIÈRE ET PLACE DE L'ÉGLISE

Afin d'apaiser la cohabitation des usagers de ces deux secteurs classés "Zones de rencontre", la vitesse de **circulation maximum autorisée est maintenant de 20 km/h**, la priorité est donnée aux piétons, même marchants sur la chaussée, et la place de l'église est désormais en double sens pour les cyclistes.

POUR MÉMOIRE

En cas de non-respect de ces règles du Code de la route, les contrevenants encourent un retrait de 6 points sur leur permis et une amende qui peut être comprise entre 135€ et 750€ voire 1 500€ en cas d'excès de vitesse.

RÈGLES DE CIRCULATION SUR LA COMMUNE

La priorité à droite est la règle principale. Toutefois, afin de fluidifier et de sécuriser la circulation automobile aux abords de l'école publique et de la salle des sports,

un "cédez-le-passage" a été matérialisé pour donner la priorité aux véhicules entrants ou sortants du parking.



TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DU MARAND

Le chemin du Marand est la route départementale qui relie Dommartin à Civrieux et sa zone d'activité économique et commerciale très attractive. Fréquentée toute la journée par de nombreux automobilistes cette route dessert les quartiers du Marand et des Bruyères.

Afin de réduire la vitesse excessive et le stationnement des véhicules qui dérangent les habitants et les piétons qui circulent sur cette zone, des chicanes de rétrécissement ont été installées par la commune en 2022. Cette année, c'est un marquage au sol qui a été réalisé pour matérialiser un cheminement piéton avant l'installation de nouvelles chicanes avec places de stationnement.



LE JARDIN DE NOUS DEUX

UN SITE À PRÉSERVER

Depuis près de deux ans, le féérique Jardin de Nous Deux a rouvert ses portes au public et attire des visiteurs curieux de France et d'ailleurs. Un patrimoine remarquable de la commune qui nécessite aujourd'hui d'être restauré. Soutenue par la Fondation du patrimoine, Stéphanie Fito, la nouvelle propriétaire des lieux lance un appel aux dons afin de pouvoir redonner à son jardin toute sa grandeur.

Avant l'ère de la photo et du numérique, conserver des souvenirs de voyage n'était pas aussi facile. Charles Billy et sa femme Pauline ont passé des années à parcourir le monde et se sont mis d'accord sur une manière originale et enchantée de documenter leurs voyages.

À son départ en retraite en 1975 et jusqu'à son décès en 1991, Charles Billy a travaillé sans relâche pour recréer son jardin à l'image du monde qu'il avait parcouru avec son épouse au cours de leurs nombreux

voyages. Poursuivant la tradition romantique du jardin, Charles Billy l'a nommé **Le Jardin de Nous Deux**.

Cet espace verdoyant est "*Un jardin mémoire en hommage à son couple et à l'amour qu'il avait pour sa femme*" précise Stéphanie.

Du vivant de Charles Billy, ce site était une véritable attraction ! Après sa disparition, le Jardin de Nous Deux est resté fermé pendant près de 20 ans avant que ses nouveaux propriétaires, Stéphanie Fito et Dimitri Loisel, créent l'association éponyme en

2023 pour préserver la magie si singulière des lieux. Avec l'aide de la Commune et de la Fondation du patrimoine, le couple a décidé de donner une nouvelle vie à ce petit paradis en l'entretenant et le rénovant pour le remettre à disposition des visiteurs !

"*Quand j'ai visité la maison, j'ai eu un gros coup de cœur, je ne saurais pas expliquer pourquoi et comment. Je ne m'imaginai pas vivre ailleurs et surtout ça me tenait à cœur que la maison ne tombe pas entre de mauvaises mains*" aime raconter Stéphanie.

MAIS QUI ÉTAIT CHARLES BILLY ?

Charles Billy était un homme modeste, créateur de lingerie et de chaussures, devenu artiste, qui s'est improvisé architecte et sculpteur une quinzaine d'années durant et a consacré toute son énergie et son temps libre à bâtir des constructions fantasmagoriques aux inspirations multiples dans ses espaces verts privés. Autodidacte, il a créé son propre style et pratiqué un art spontané et inventif. Son jardin s'est fait connaître aux quatre vents et "*Charles Billy a toujours pris plaisir à recevoir les touristes et à donner du temps pour leur faire visiter son extraordinaire jardin, même si ce n'était pas le but premier de sa création. Le tout avec beaucoup d'humour*" explique Stéphanie.



1500 M²
DE JARDIN



16 ANS
DE TRAVAUX

SAUVER LE JARDIN DES DÉGRADATIONS DU TEMPS

Avant même de pousser les portes du jardin, l'entrée et le porche plongent les visiteurs dans l'ambiance des lieux. Original, inspiré, intrigant, les superlatifs ne manquent pas pour décrire le Jardin de Nous Deux. Besoin d'être dépayés ? Il y a ici, une véritable invitation au voyage.

Niché au cœur de la commune, chemin de Palayer, ce site est un véritable enchantement. Taillés dans la masse des pierres dorées de la région naissent tour à tour, châteaux,

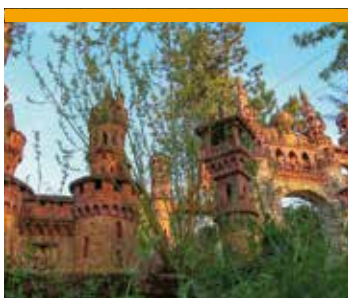
mosquée, petit palais, moulin, personnages mythologiques et animaux. "Il faut vraiment voir ce jardin comme un petit musée du monde" confie Stéphanie.

Véritable bijou architectural, le Jardin de Nous deux a aujourd'hui besoin d'un soutien financier pour survivre au temps qui passe. Stéphanie et Dimitri ses propriétaires sollicitent donc les particuliers et les entreprises qui souhaiteraient faire un don pour les aider dans leur aventure de restauration

et pour conserver à l'œuvre de Charles Billy sa splendeur.

Pour mémoire les dons des particuliers peuvent être défiscalisés à hauteur de 66% et ceux des entreprises à 60%.

Aujourd'hui, 2 800€ sur les 25 000 nécessaires ont été récoltés seulement, les travaux prévus en 2023 sont donc reportés et la restauration des œuvres confiée à un artisan professionnel mandaté par la Fondation du patrimoine.



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RESTAURATION DU JARDIN DE NOUS DEUX :

Faites un don

- Sur le site internet : www.fondation-patrimoine.org

ou en flashant le QR code ci-contre :



- Par chèque, à l'ordre de : **Fondation du patrimoine**
Jardin de Nous Deux /
Civrieux-d'Azergues

Visites sur rendez-vous

- En semaine : 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
- Le week-end : 9 h à 11 h 30 et 14 h à 17 h 30

Réservation par téléphone : 06 51 22 21 03 ou par Messenger : Le Jardin de Nous Deux.
Adresse : 51, chemin de Palayer 69380 Civrieux-d'Azergues



DOSSIER

Civrieux d'Azergues a révisé son Plan Local d'Urbanisme, pensé pour le bien commun et qui fait sens dans sa globalité. La commune se dote d'un nouveau PLU qui tient compte de la nécessité de densification et de mixité sociale sans oublier les liaisons douces et le respect de l'environnement.

L'URBANISME AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET D'UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme communal qui définit les règles d'occupation et d'utilisation des sols de la commune.

Le Plan Local d'Urbanisme décrit les orientations d'aménagement du territoire, réglemente l'utilisation des zones constructibles et agricoles, des espaces naturels et protégés, détermine les règles de construction et l'implantation des bâtiments, protège l'environnement et le patrimoine et prévoit les équipements publics nécessaires.

Le PLU doit être révisé tous les 10 ans au minimum et élaboré en concertation avec les habitants, les associations et les partenaires de la commune. Il fait l'objet d'une enquête publique avant d'être approuvé par le Conseil Municipal. Le PLU sert à maîtriser le foncier et l'attractivité et à trouver le juste équilibre entre : intérêt général - densification - qualité de vie - environnement, transport, loisirs, mobilité et planification - patrimoine, développement d'un caractère spécifique dans la commune - prévention des risques (inondations, glissements de terrain...).

CIVRIEUX-D'AZERGUES C'EST :

1666 SÉVÉRIENS

309 Habitants
au km²



5,02 km²
DE SUPERFICIE

370

hectares d'espaces
naturels et agricoles

12 km
DE VOIRIES

PRIVILÉGIER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISÉ

Suite à l'approbation par le Conseil Municipal, le 13 décembre 2022, du nouveau PLU de la commune, adapté aux enjeux du développement durable (maîtrise du développement urbain et lutte contre l'étalement de la ville...), la Municipalité lance "le projet Charlieux" concernant l'aménagement du cœur de village. Un projet novateur avec une pose de la 1^{re} pierre attendue avant la fin du mandat en 2026.

Si les questions de stratégie sont posées, les élus travaillent aujourd'hui sur ce qui est envisageable de faire et une consultation citoyenne est organisée pour solliciter votre avis sur le développement et les aménagements attendus. Sachant que la mairie souhaite voir s'implanter des commerces de proximité type boulangerie, café, épicerie... pour permettre à tous de s'approvisionner au plus près de chez soi et qu'une place

de village est plébiscitée par un grand nombre de Sévériens pour favoriser les rencontres et la convivialité.

C'est aujourd'hui un projet immobilier de **75 logements** qui est envisagé sur le site dont **25% d'habitat social** et une diversité de typologie afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes familles, des célibataires, des seniors... qui souhaitent vivre à Civrieux-d'Azergues.

Avec le nouveau PLU, la biodiversité et les déplacements en mode doux seront toujours privilégiés. Notre rivière, Le Sémonet, sera mise en valeur par des aménagements arborés et de nouvelles voiries seront créées, notamment pour relier la rue de l'église à la départementale qui sera retravaillée afin d'offrir un apaisement de déambulation entre la salle des sports et l'école en partie Est de la ville.



EN CHIFFRES
AU PROGRAMME
ENVIRON :



75

**LOGEMENTS
POUR LE PROJET
CHARLIEUX**



80 %
**DES TERRAINS
PROPRIÉTÉ DE
LA COMMUNE**

ZOOM

PROJETS ET RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

LES ALLÉES VERCHÈRES UN TOUT NOUVEAU QUARTIER



En fin d'année, Civrieux-d'Azergues disposera d'un nouveau paysage, un tout nouveau quartier, Les Allées Verchères, 28 logements neufs en pleine propriété et en location. Un quartier résidentiel de 22 habitations, maisons et appartements, six logements sociaux dont deux adaptés PMR (Personnes à Mobilité Réduite), des stationnements, une nouvelle voie - le chemin des Cèdres - des cheminements en modes doux, des espaces verts collectifs et un jardin partagé en permaculture.

Un nouveau lieu de vie aménagé à proximité immédiate du village et des commodités.

Un projet d'envergure, respectueux de l'environnement et réalisé par un promoteur immobilier d'envergure nationale en partenariat avec la Mairie et la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées afin de répondre aux attentes des Sévériens et aux besoins croissants de logements sur la commune.

0,7
HECTARE
AMÉNAGÉ

400 000 €
INVESTIS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES ET LA MAIRIE DE CIVRIEUX-
D'AZERGUES POUR LA CRÉATION DE NOUVELLES VOIES

(...)

QUARTIER DES ÎLES

Après 30 ans de bons et loyaux services, les logements des îles avaient besoin d'une rénovation.

Alliade Habitat, bailleur social et propriétaire des 18 logements construits sur un terrain communal avec bail emphytéotique, effectue

aujourd'hui les travaux d'isolation et de mise en conformité nécessaires pour répondre aux normes thermiques et environnementales actuelles. Lorsque ces travaux seront terminés les bâtiments s'intégreront mieux dans le paysage et l'urbanisme de Civrieux-d'Azergues.



À L'EST DE LA COMMUNE, LE QUARTIER SPORT ET JEUNESSE

Un espace végétalisé a été aménagé à la place de l'ancien parking avec des jeux d'enfants et une estrade de théâtre extérieure, entre l'école Maurice Gilardon et la salle des sports afin de faire le lien entre ces deux équipements très fréquentés de la commune. Ce tout nouveau parc, très prisé des familles, est rapidement devenu un lieu de rencontre et de convivialité apprécié de tous.

Les petits Sévériens, qui ont été sollicités pour le choix des structures de jeux et la plantation des vivaces dans les massifs, s'y sentent un peu chez

eux et aiment particulièrement s'y retrouver après l'école.

Un nouveau parking a été créé pour le stationnement des véhicules des usagers de l'école et de la salle de sport. Il a également été arboré et pourvu de noues (fossés peu profonds et larges) pour une bonne gestion des eaux pluviales. Un espace en goret, vaste et sécurisé, est idéal pour l'organisation des manifestations publiques communales.



ITINÉRAIRE "EAU-AIR-SOL"

S'INSPIRER DES BONNES PRATIQUES



Le 13 octobre 2022, dans le cadre de sa stratégie Eau-Air-Sol initiée pour faire face aux effets du changement climatique, à la pollution, à l'artificialisation des terres et pour donner de la lisibilité à sa feuille de route, le Préfet de Région et du Rhône, Pascal Mailhos, organisait une journée de mobilisation des élus du Rhône et de la Métropole lyonnaise.

Au programme, une balade pour arpenter le territoire et s'inspirer

d'exemples mis en œuvre par les collectivités pour accroître leur attractivité tout en préservant et valorisant les ressources eau, air, sol. Un itinéraire au départ de Lyon qui a conduit les élus à Civrieux-d'Azergues puis à Ambérieux, Pommiers et Villefranche-sur-Saône.

L'eau, l'air, le sol - trois facteurs d'attractivité - trois conditions du développement des territoires - trois piliers de l'environnement aujourd'hui

fragilisés par le dérèglement climatique et sur lesquels les responsables politiques doivent travailler ensemble pour les préserver.

La Mairie de Civrieux est fière d'avoir été une étape de cet itinéraire et du focus qui a été fait sur le travail effectué pour le renouvellement de son PLU, exemple d'une élaboration sobre en consommation foncière, d'une densité d'habitat désirable et qualitative à l'image du futur Centre-bourg Charlieux.



URBANISME MODE D'EMPLOI

J'AI UN PROJET ?

J'ai un projet de construction, de modification ou de démolition, je me renseigne sur la nécessité de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

Si oui ! Je prends rendez-vous avec le service urbanisme de la commune en amont du dépôt de mon dossier afin d'harmoniser ma demande avec les exigences architecturales et paysagères de

Civrieux-d'Azergues.

Je remplis ensuite le dossier correspondant à ma demande (permis de construire ou déclaration de travaux) et le dépose physiquement au service urbanisme en mairie ou depuis le 1^{er} janvier 2022 par voie électronique sur le site Internet de la ville : Portail Usager Urbanisme.

PLUS D'INFOS

Sur : civrieuxdazergues.fr

- onglet s'informer
- rubrique urbanisme

Ou au : 04 78 43 04 17



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE D'ICI 2050

CIVRIEUX S'ENGAGE

L'artificialisation des sols transforme un sol naturel, agricole ou forestier par des aménagements affectés à des fonctions urbaines ou de transport qui entraînent parfois une imperméabilisation partielle ou totale. Issue de l'extension urbaine, elle est l'une des causes du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

L'objectif de la loi de 2021 contre le dérèglement climatique et pour le renforcement de la résilience face à ses effets est de **protéger les espaces naturels**, en instaurant l'objectif de "Zéro Artificialisation Nette" d'ici à 2050.

La stratégie pour y parvenir consiste à réduire de moitié l'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et de

garder ce rythme par tranches de 10 ans.

Pour la mise en œuvre de cette politique, les SRADDET (Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) d'où découlent les SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale) et les PLU, doivent fixer, dans un délai de 30 mois à compter de la promulgation de la loi, les orientations à tenir et travail-

ler avec les collectivités pour réduire efficacement l'artificialisation nette d'ici 2050.



LE PLAN DE PRÉVENTION RISQUE NATUREL INONDATION MIS À JOUR



Le PPRNI (Le Plan de Prévention Risque Naturel Inondation) de l'Azergues de 2008 mis en révision début 2019 englobe 53 communes du bassin-versant de l'Azergues et de ses affluents.

En mai 2019, les communes concernées ont reçu un "porter-à-connaissance de la mise à jour des aléas". Une nouvelle étude pour identifier les zones inondables (zones d'aléas).

La phase de concertation s'est achevée début 2022, suivie par une phase de consultation réglementaire fin 2022. Deux

périodes qui ont permis aux villes et villages sollicités de présenter leurs remarques sur le plan de zonage et le règlement. Une enquête publique a suivi du 24 avril au 25 mai 2023.

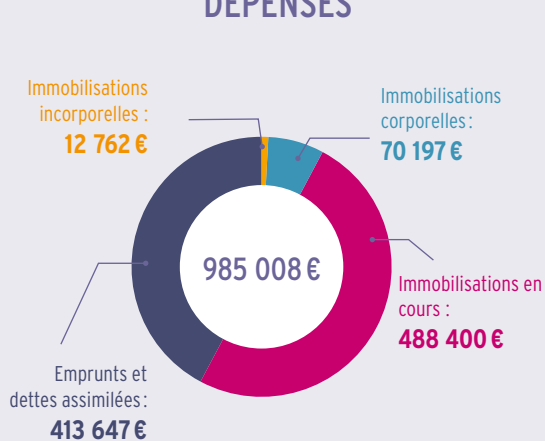
Les commissaires enquêteurs présenteront bientôt leur rapport accompagné de la dernière rédaction du PPRNI avant approbation au cours du second semestre.

L'ensemble de ces éléments est consultable sur le site de la préfecture du Rhône.

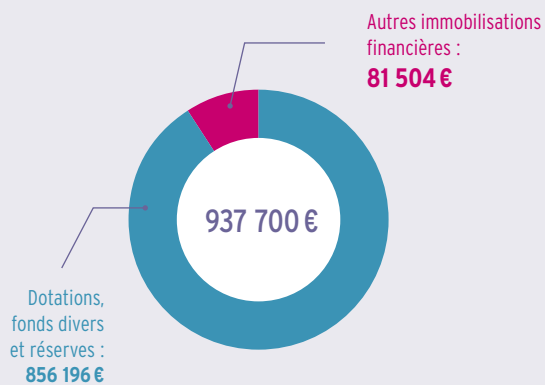
BUDGET RÉALISÉ

BUDGET INVESTISSEMENT 2022

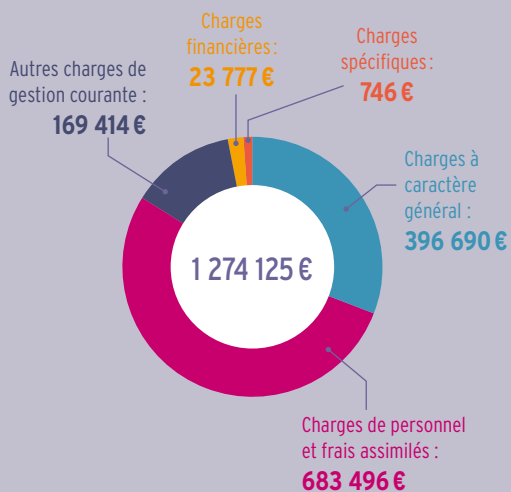
DÉPENSES



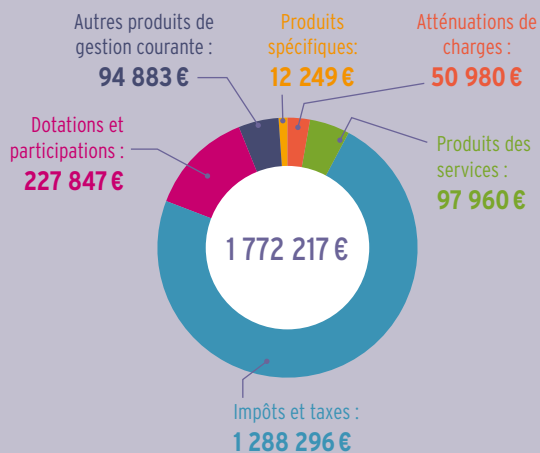
RECETTES



BUDGET FONCTIONNEMENT 2022



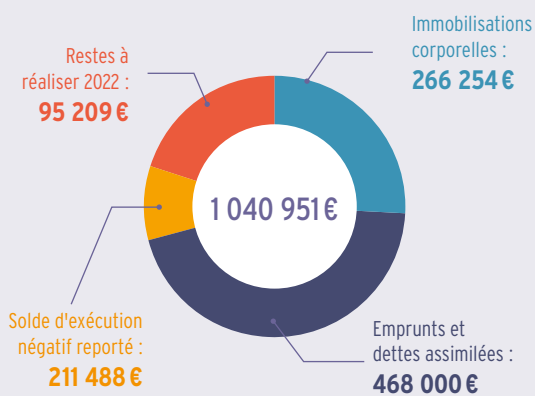
RECETTES



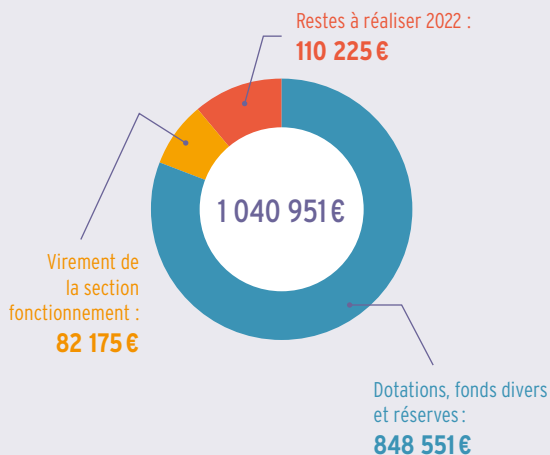
BUDGET PRIMITIF

BUDGET INVESTISSEMENT 2023

DÉPENSES

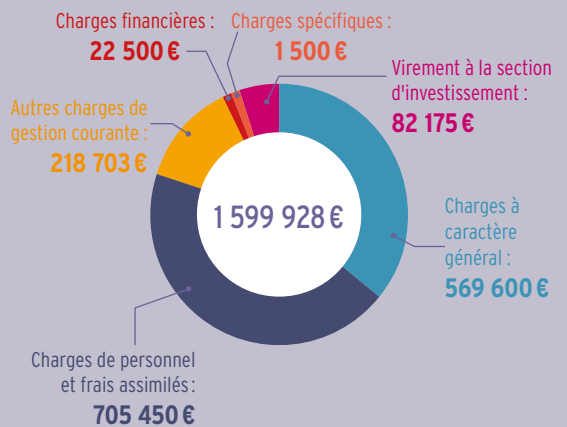


RECETTES

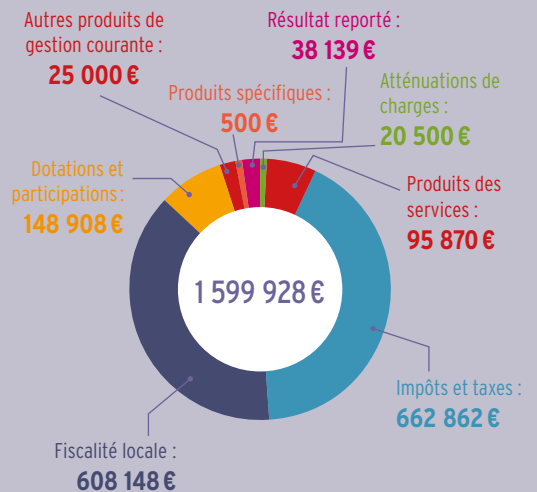


BUDGET FONCTIONNEMENT 2023

DÉPENSES



RECETTES



TAXES FONCIÈRES :
565 000 €

ZOOM SUR LES CHIFFRES :

ZÉRO AUGMENTATION DES TAUX
DES IMPÔTS LOCAUX EN 2023

TAUX COMMUNAUX :
9,58 % Foncier bâti
29,23 % Foncier non bâti

BUDGET ANNEXE :
• assainissement :
493 918 €

BUDGET PRINCIPAL 2023 :
2 640 881 €

- en fonctionnement :
1 599 928 €
- en investissement :
1 040 951 €

ENFANCE

7 700 €

Tables et chaises au
restaurant scolaire

Informatique école

3 000 €

My Keeper

6 700 €

Carré potager à l'école

1 000 €

VOIRIE

Feux de régulation : **8 700 €**

Divers : **5 000 €**



SÉCURITÉ

Caméras salle
des sports

15 000 €

Radio PM : **550 €**

ENVIRONNEMENT

Panneau Parc'Azergues : **2 000 €**

Plantations rue J. Bergeon : **2 500 €**

Parc boulistes : **2 400 €**



SOCIAL

Subvention au CCAS

16 000 €



MATÉRIELS TECHNIQUES

Tondeuse

38 250 €

Aspirateur à feuilles

5 796 €

Désherbeuse : **1 452 €**

Débroussailleuse

1 056 €



BÂTIMENTS

1320 €

Poignées connectées
salle des sports

Travaux école

8 700 €

Église

80 000 €

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

PROLONGEMENT DE LA HAIE BOCAGÈRE



Dans le cadre du Marathon de la Biodiversité, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées soutient le projet de planter une haie bocagère dans chacun de ses villages.

Fort de la 1^{re} haie plantée en 2021 le long du chemin menant à la passerelle de l'Azergues, Civrieux a été retenu pour la prolonger sur une longueur de 300m.

Les travaux d'aménagement nécessaires seront effectués début 2024 par le personnel communal et les élus.

Les volontaires pour participer à cette journée écologique et bucolique seront accueillis avec plaisir.

Plus d'information dans un prochain magazine.

AMBROISIE

RESTONS MOBILISÉS POUR S'EN DÉBARRASSER



L'ambrosie est une plante très allergisante qui fleurit de juillet à octobre et dont le pollen peut avoir un impact fort nuisible sur la santé, provoquant rhinites, irritations des yeux ou asthme.

Elle est présente un peu partout, il est donc du devoir de chacun, propriétaire, locataire ou simple occupant d'un logement de lutter contre sa prolifération en prévenant la pousse de plants par un nettoyage des espaces habituellement infestés et en arrachant les tiges existantes avant leur floraison et au plus tard le 1^{er} août.



MOUSTIQUE TIGRE

PAS D'EAU PAS DE NUISIBLE !

Le moustique au corps tigré, vecteur de maladies graves telles que le chikungunya ou la dengue, mesure seulement deux à trois millimètres, pique davantage le jour que la nuit, supporte la fraîcheur (15°) et l'ombre et ne se déplace pas au-delà d'un rayon de 150m.

Si vous en avez chez vous, il est probablement né chez vous, c'est donc à vous de jouer pour passer un été tranquille !

L'unique moyen d'éviter sa prolifération étant d'empêcher que les femelles disposent de points d'eau stagnante pour y pondre leurs œufs, voici six actions indispensables pour s'en débarrasser :

VIDER

Videz régulièrement les coupelles des pots de fleurs, les gamelles pour animaux, l'eau stagnante sur et sous les bâches...

Astuce pour les coupelles des pots de fleurs : remplissez-les à ras bord de graviers ou de petits cailloux.

COUVRIR

Couvrez hermétiquement avec un couvercle ou un tissu fin les réservoirs d'eau de pluie.

RANGER

Rangez les outils de jardinage et les pneumatiques pouvant contenir ou accumuler de l'eau à l'abri de la pluie ou retournez-les.

CURER

Curez régulièrement les rigoles, les gouttières et les bondes d'évacuation extérieures pour éviter l'eau stagnante.

ENTRETENIR

Entretenez régulièrement vos piscines, bassins et bornes d'arrosages en veillant au bon fonctionnement du système de filtration et d'épuration.

Plus d'informations : www.moustigre.org

CONSTRUCTION DE NIDS D'HIRONDELLES

CIVRIEUX SE MOBILISE

La Mairie lance un appel aux bénévoles amoureux de la nature et désireux de participer à la confection de nids pour accueillir les hirondelles voulant élire domicile dans notre beau village au printemps 2024.

Les dates des ateliers seront communiquées à l'automne.



PLAN LOCAL DE MOBILITÉ

La CCBPD partenaire du SYTRAL

La Loi d'Orientation pour la Mobilité du 24 décembre 2019 fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone des transports en 2050.

Le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités et s'est engagée volontairement dans la déclinaison du plan mobilité de l'établissement public SYTRAL (autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais) par un Plan Local de Mobilité.

Les Transports en Commun sont de la compétence du SYTRAL avec les lignes TCL, le métro, le tramway mais aussi les lignes de cars, les transports à la demande et les transports scolaires. Le covoiturage, l'autopartage et les mobilités douces sont du ressort de la Communauté de Communes.

Notre futur PLM définira la politique de mobilité à l'échelle du territoire en poursuivant

plusieurs objectifs :

- rendre effectif le droit à la mobilité pour tous,
- couvrir l'ensemble du territoire en tenant compte de ses spécificités,
- s'articuler avec le Plan de Mobilité du SYTRAL et les territoires voisins,
- permettre de faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires à mettre en place en faveur d'une mobilité plus durable et solidaire.

Le PLM doit permettre de faciliter la mobilité sur le territoire tout en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Il sera la déclinaison du Plan de Mobilité du SYTRAL et précisera tout ce qui concerne les mobilités douces et les alternatives à l'autosolisme.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre Maire est Vice-Présidente en charge des mobilités à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et siège au bureau du SYTRAL pour vous représenter et défendre les enjeux de notre territoire.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

Nouvelle piste à l'étude

La Communauté de Communes, dans le cadre de ses compétences en termes de mobilités, envisage de créer sa 1^{re} voie cyclable : **la Vélotaff n°1.**

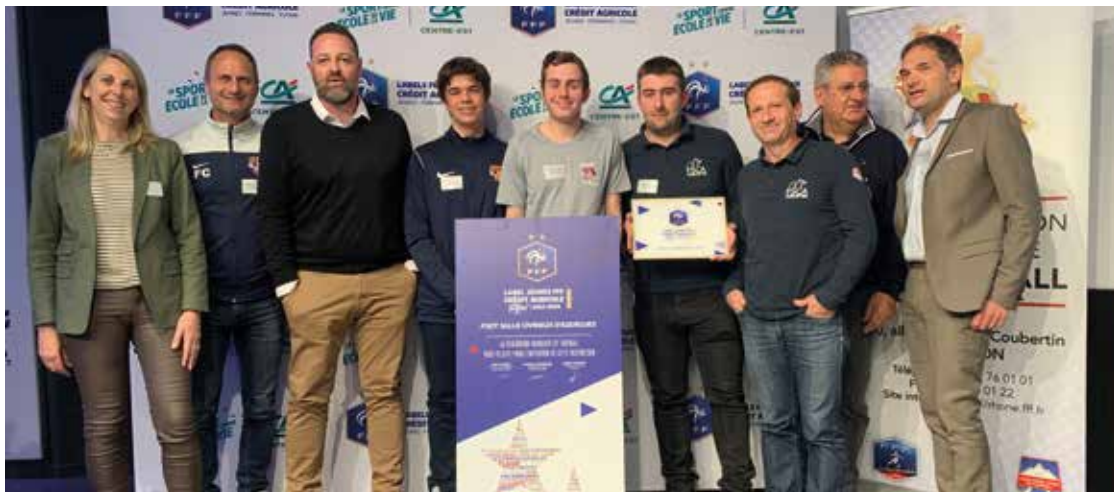
Cette voie partira de la gare de Lozanne et desservira les

différentes zones d'activité de Lozanne et Civrieux-d'Azergues et pourra vous emmener jusqu'à un arrêt de la ligne de car 118 puisque le SYTRAL expérimente la possibilité d'emporter des vélos sur les cars du territoire.



FUTSAL CIVRIEUX

Une saison historique



Après l'obtention du label "Jeunes or FFF" (Fédération Française de Football), qui récompense la structure du club pour les catégories jeunes, le titre de champion de U13 puis la montée en Régionale 1, plus haut niveau de région pour l'équipe Fanion, le 4 juin dernier, le Futsal Civrieux a remporté la prestigieuse Coupe du Rhône. Une coupe historique gagnée dans une ambiance incroyable face au club de Saint-Priest, tenant du titre.

Quelle fierté pour Joël Arandel Président du club sévérien et ses 220 licenciés !

Une magnifique aventure possible grâce à toutes les personnes qui donnent de leur temps et de l'énergie pour le bon fonctionnement du Futsal qui fêtera bientôt ses 25 ans.

Merci à tous et rendez-vous la saison prochaine pour d'autres performances !



À VOS AGENDAS !

SEPTEMBRE

VENDREDI 1^{ER} DÈS 18 H

Marché nocturne
Devant la mairie

SAMEDI 9 DE 9H À 12H30

Forum des associations
Salle des sports

DIMANCHE 10

Classes en 9 / Paella
Sur le champ en face de la salle des sports

SAMEDI 23

PEP'S / Fête des 10 ans
Ginguette

SAMEDI 30

Effervescence / Atelier 2 tonnes de CO2
Maison de l'Europe

NOVEMBRE

SAMEDI 11

Mairie / UMAC 11 novembre
Maison de l'Europe

SEMAINE DU 13 AU 17

Comité de jumelage
Exposition 60 ans du traité de l'Élysée
Mairie

JEUDI 16

Futsal / Saucisson Beaujolais et soirée
Salle des sports

Comité de jumelage / Soirée cinéma
Maison de l'Europe

DÉCEMBRE

DIMANCHE 3

Futsal / Loto
Salle des fêtes

MARIAGES

PERREON-SIMONOT Richard et SENECHAL Valérie	16/04/2022
DESPREZ Laurent et DA GUIA Carla	28/05/2022
GAUDET Jonathan et GRAND Katia	28/05/2022
SCHAUNER Pascal et GUILLAUME Delphine	23/07/2022
BOUCHARD Nicolas et MEHRAZ Coralie	27/08/2022
TÉVISSSEN Aymeric et SABY Amandine	13/05/2023

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DUCREUX Maya	10/02/2022
HENRY Timothée	17/02/2022
BUSTONE Léna	21/04/2022
CAMPOURCY Arthur	02/05/2022
PIA Valentin	23/05/2022
PEIXOTO Bianca	17/06/2022
BUTTIGIEG FREYDIER Ambre	01/07/2022
LEWANDOWSKI Diane	08/08/2022
ROBERT PITRE Mattéo	09/08/2022
GOUTORBE MARTINEZ Ella	11/08/2022
JANTON Héléna	13/08/2022
MAREHOUM Aylan	18/08/2022
BENCHAHDA Neyla	19/08/2022
JANTON Bastien	19/10/2022
BELABBAS Lehna	06/11/2022
REVERDY-THEVENIAUD Romain	03/12/2022
TÉVISSSEN Maé	05/02/2023
ALET DA COSTAT Léna	09/02/2023
CHEVET Nathan	06/03/2023
RADIUS Octave, Ambroise	24/03/2023
GETENET Victoria	29/03/2023
FENEUIL MICHELI Thaïs	31/03/2023
MAGER Flore	31/05/2023
TROUBLAT Ethan	01/06/2023



La commune est fière d'accueillir deux petits Sévériens nés à Civrieux d'Azergues, leurs mamans n'ayant pas eu le temps de se rendre à la maternité. Une première depuis 20 ans.

RAHMANI Faustine	25/02/2022
TALBI Idriss	19/05/2023

DÉCÈS

MICHON Raymond	01/04/2022
PROST-MARECHAL Daniel	13/06/2022
SABATHÉ Thierry	19/08/2022
FOREST Muguette	21/09/2022
LEFEBVRE Gérard	01/11/2022
JOMARD Brun	15/11/2022
GUILLERMIN Arlette	18/11/2022
MOULLET Raymonde	21/11/2022
MASSAT Noëlle	07/12/2022
MICHEL Mathilde	21/12/2022
ADJALI Salima	11/01/2023
GUÉRIN Andrée	22/06/2023
NICHON Gorgette	25/06/2023